

LETTRE DU CNR

*Bulletin d'information trimestriel du dispositif CNR Éducation -
Notre École, Faisons-La Ensemble à La Réunion.*

L'ÉDITO DE L'IA-DAASEN-LES-HEP, MME INGREMEAU

Cette nouvelle lettre du CNR-Éducation met en avant le projet que l'académie a présenté lors de la journée nationale du CNR en juillet 2023. Encore une belle réussite pour notre académie ! Depuis plus d'un an, les établissements et les écoles s'engagent dans ce dispositif avec pour objectifs d'améliorer les apprentissages des élèves et le bien-être en classe pour tous. Une centaine de projets sont déjà validés pour quasiment 2 millions d'euros. Nous entrons maintenant pour certaines actions dans le début d'une phase d'évaluation et espérons constater une plus-value pour toute la communauté éducative de l'école ou de l'établissement. La commission de la fin de l'année permettra l'étude des projets conçus lors de cette année scolaire. Les projets validés pourront ainsi être impulsés dès la rentrée d'août 2024.



PROJET À L'HONNEUR : RÉALITÉ AUGMENTÉE AU LYCÉE PROFESSIONNEL ALBERT RAMASSAMY

Cette seconde édition de la lettre du CNR met à l'honneur le projet "Soudure en Réalité Augmentée" du lycée professionnel Albert Ramassamy. Ce projet est le fruit d'une collaboration entre trois filières pédagogiques : l'électricité, les filières du froid et celles du chaud. Elle vise à offrir aux élèves une expérience immersive pour mieux comprendre les spécificités de ces métiers et les aider dans leurs choix d'orientation.

Grâce au Fonds d'Innovation Pédagogique, le lycée a investi dans des casques de réalité virtuelle. Chaque malette contient un logiciel permettant aux élèves de se retrouver face à des problèmes concrets à résoudre.

[Lire la suite](#)

RETOUR SUR LE SÉMINAIRE ACADÉMIQUE CNR-ÉDUCATION DU 5 FÉVRIER 2024

Le 5 février 2024, l'équipe d'appui académique et le réseau CANOPE ont organisé un séminaire à destination des personnels d'encadrement. Une centaine de personnes ont répondu à l'invitation.

Ce séminaire a été organisé grâce au concours du Lycée Leconte de Lisle à Saint-Denis et présidé par Monsieur le Recteur.

Ce séminaire était destiné à faire comprendre au public les



intérêts des projets CNR ainsi que la collaboration possible du réseau CANOPE sur les formations.

Ainsi après l'ouverture faite par Monsieur le Recteur, une table ronde a été proposée sur la thématique : « Comment impulser un projet CNR éducation, le porter sur un long terme et l'évaluer. »

[Lire la suite](#)

RENCONTRE AVEC L'ÉCOLE PRIMAIRE LECONTE DE LISLE À SAINT ANDRÉ POUR LE PROJET « SAS MAISON ÉCOLE »

L'école primaire Leconte de Lisle est située dans une zone rurale de la commune de Saint-André. Elle est classée en REP+. Il y a 404 élèves de la maternelle au CM2. 24 enseignants y travaillent depuis de nombreuses années. La cour de l'élémentaire est exiguë si bien que les récréations se font par roulement proposant des activités calmes et stables.

Cette école est labellisée « École du bonheur » par l'Université de Cergy Pontoise depuis 2019. Cette labellisation permet, selon le cahier des charges, d'avoir un accompagnement sur cette thématique. La philosophie proposée part du principe que pour être heureux à l'école, il faut disposer d'une bonne approche pédagogique mais aussi d'impliquer les parents en tenant compte de leur avis. Pour cela, des dispositions doivent être prises pour favoriser la communication et l'implication des parents.

L'école s'organise pour outiller les parents et ainsi mieux accompagner les élèves...

[Lire la suite](#)



INTERVIEW AVEC MADAME HUITELEC, IEN DE LA CIRCONSCRIPTION DE SAINT-ANDRÉ

- Pouvez-vous nous présenter votre circonscription : écoles, élèves, équipe, caractéristique pédagogique, relation avec la commune... ?

Martine HUITELEC : Notre circonscription est entièrement dédiée à l'éducation prioritaire, comptant 3 Réseaux d'Éducation Prioritaire (REP) et 1 Réseau d'Éducation Prioritaire renforcé (REP+), ainsi que 6 dispositifs ULIS et 1 Unité d'Enseignement Externalisée (UEE). Nous accueillons environ 6300 élèves et comptons 460 enseignants. Notre relation avec la collectivité est très étroite, notamment à travers notre nouveau projet de circonscription rédigé en 2022, en collaboration avec les enseignants, les familles et tous nos partenaires. Nous devons noter que nos résultats aux évaluations nationales se situent en dessous de la moyenne académique.

- Comment les écoles et leurs acteurs ont-ils été informés de NEFLE ?

Dès le lancement du dispositif NEFLE, nous avons organisé une réunion des directeurs d'écoles, et nous avons envoyé des mails aux établissements concernés.

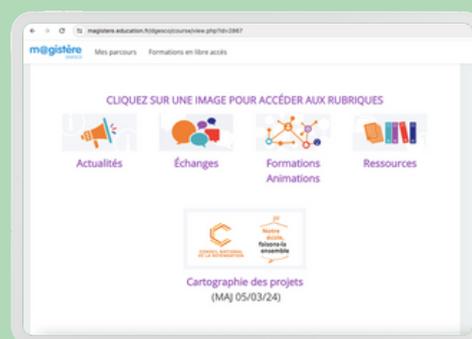
[Lire la suite](#)

UN ESPACE POUR LA COMMUNAUTÉ "NOTRE ÉCOLE, FAISONS-LA ENSEMBLE": LE M@GISTÈRE EDUCATION

Depuis le début de l'année, le ministère a souhaité développer une communauté des personnes intéressées de différentes façons par le dispositif CNR-Éducation. Pour aider cette communauté à se développer la plate-forme M@gistère Éducation propose un espace collaboratif, disponible en suivant le lien :

<https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=2867>

[Lire la suite](#)



INVITATION AU CARREFOUR DES PROJETS PAR



Vous êtes un acteur de l'éducation impliqué ou souhaitant s'investir dans un projet CNR-Éducation ?

L'Atelier Canopé La Réunion vous invite à participer à un temps d'échanges de pratiques et d'expériences lors de son premier Carrefour des projets **mercredi 29 mai 2024**, au 16 rue Jean Chatel à Saint-Denis.

[En savoir plus.](#)

CONTRIBUTIONS

- Directeur de la publication : P-F MOURIER, Recteur de la Région Académique de La Réunion.
- Rédacteurs, concepteurs : l'équipe d'appui académique CNR Éducation.
- Nous contacter : notre.ecole@ac-reunion.fr

<https://www.ac-reunion.fr/concertation-cnr>

RAPPEL DES DATES À VENIR

3 MAI — Soumission des premiers projets à l'équipe d'appui.

3 JUIN — Si 1ère demande de financement : date limite pour ajustements des projets avant commission.

Si renouvellement de la demande de financement : date limite retour des formulaires.

15 JUIN — Date limite d'envoi des fiches de synthèse par les inspecteurs référents.

3 JUILLET — Date de la commission.